

# HORNET

## énergies

Comment un dirigeant dans le secteur automobile désireux de produire une énergie verte a équipé 2500 m2 de parking avec des ombrières couvertes de panneaux photovoltaïques ?

Installée dans l'Ain, la **société Appro Auto** achète partout en Europe de grands lots de voitures neuves et d'occasion qu'elle revend aux professionnels de l'automobile français. L'hectare de terrain qu'elle occupe est majoritairement composé de parkings pour stocker les véhicules entre l'achat et la revente. Fortement motivé par l'installation d'ombrières portant des panneaux photovoltaïques, **son dirigeant Pierre Guinault** explique ses choix.

Branchement de l'installation prévu début 2023.

## LE BESOIN DE DÉPART



Dès 2020, satisfaire une envie forte de réaliser un acte citoyen en produisant une énergie verte.

S'engager dans une démarche écoresponsable, en priorisant une alternative au pétrole et au nucléaire.



En raison d'un manque de connaissances techniques, choisir un interlocuteur pédagogue et pointu.



Mettre les véhicules à l'abri des intempéries, de la grêle notamment, cause d'un nombre grandissant de sinistres.



Bénéficier de tarifs garantis pour la vente de l'énergie tout en couvrant le maximum de surface autorisée.

## ARGUMENTS DÉCISIFS DANS LE CHOIX DU PROJET PRÉSENTÉ PAR HORNET ÉNERGIES

- Bonne réputation d'Hornet Énergies, société actrice de l'économie lyonnaise proposant une gestion complète.
- Possibilité de réaliser le projet en autofinancement, avec la création d'une SAS.
- Premiers rendez-vous rassurants sur les compétences et le sérieux technique.
- Grande écoute et prise en considération de la vision du dirigeant. Au démarrage, les contraintes réglementaires obligent à une vente totale de l'électricité produite. Hornet Énergies travaille désormais sur le passage en autoconsommation collective afin de permettre à Appro Automobiles de bénéficier de l'électricité dans un premier temps, avant potentiellement d'élargir l'accès à d'autres consommateurs dans un second temps.
- Étude de faisabilité de qualité, tenant compte des spécificités du site : prise au vent, déplacements de véhicules, hauteurs diverses (véhicules utilitaires), etc.
- Sélection rigoureuse des sous-traitants pour l'installation, et des prestataires pour la supervision de l'installation après mise en service.

# LE DÉROULÉ DU PROJET

- À la genèse en 2020, une forte motivation du dirigeant et le contact fortuit avec un courtier qui a aidé à définir les contours du projet.
- Prise de contact avec plusieurs entreprises pressenties et comparaison des approches.
- Travail préparatoire d'Hornet Énergies avec étude du site : projections techniques et financières, calcul de la rentabilité selon les conditions d'ensoleillement.
- Création de la SAS, négociation et montage avec la banque. À noter le rôle majeur de la BPI dans le financement de l'opération.
- Intervention d'un bureau d'études pour consolider la faisabilité et les choix techniques.
- Choix des plans définitifs et des finitions.
- Acceptation du permis de construire l'installation et dépôt de la demande de raccordement auprès d'Enedis (étape longue comprenant le raccordement à un transformateur de proximité).
- Installation des ombrières terminées en juillet 2022, mise en production des panneaux solaires début 2023 dès la ligne mise à disposition par Enedis. La construction des ombrières a été anticipée afin de permettre de mettre les véhicules à l'abri.



## Un point fort et différenciant d'Hornet Énergies ?

« J'ai été particulièrement satisfait de la capacité d'adaptation d'Hornet Énergies face à l'augmentation du coût des matières premières, l'acier notamment. La société a réagi aux moments opportuns pour conserver la bonne maîtrise du budget annoncé au départ. Hornet Énergies est parvenu, en cours de réalisation, à s'adapter pour que le projet reste rentable. »

**Pierre Guinault**  
Dirigeant

## RÉSULTATS

« Même si ce n'était pas ma motivation initiale, j'ai la satisfaction que l'opération soit rentable à terme. Dans 20 ans, ce projet pourra m'apporter un complément de retraite. En attendant, la SAS créée encaisse le gain de l'électricité revendue, environ 63000 euros annuels à 11,5 centimes le kWh. Cela rembourse le crédit bancaire. Elle loue le terrain à ma société Appro Auto qui a l'usufruit des ombrières et perçoit un loyer.

Je suis très satisfait de ce montage qui me permet une montée en puissance de la trésorerie.

Je n'ai qu'une seule frustration par rapport à la limite réglementaire de 2020 qui m'a empêché d'installer plus de surface photovoltaïque sur le toit des bureaux et d'être sur un modèle en autoconsommation. Mais la législation bouge, je n'ai pas renoncé... Et Hornet Énergies est prêt à relever ce challenge avec moi. Nous étudions la mise en œuvre d'une solution en autoconsommation collective qui me permettra d'autoconsommer cette énergie. »



## À RETENIR

- Dans un tel projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur ombrières, la perspective d'un revenu additionnel à l'échéance est un vrai atout.
- Le temps administratif et réglementaire entre l'idée initiale et les premiers kWh produits peut être long. D'où la nécessité de sélectionner une société garantissant un accompagnement complet, dans la durée, capable de répondre à toutes les interrogations et gardant la parfaite maîtrise de ses sous-traitants.
- La législation va continuer d'évoluer, en faveur des énergies renouvelables, allant dans le sens des entreprises souhaitant augmenter leur production et devenir leur propre fournisseur, en autoconsommation.